

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX

Représentant du pouvoir adjudicateur

Madame Le Maire de Gouezec

Objet du marché

TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2017

N° Prix	<u>Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)</u>	Prix unitaire en chiffres (HT)
1	<p><u>Enrobés 120 kg/m²</u> Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux 0/10 sur chaussée à raison de 120 kg/m², comprenant le réglage, le nivellement, le compactage à chaud, et toutes sujétions de mise en œuvre.</p> <p>La tonne :</p>	T
2	<p><u>Couche d'accrochage avant mise en œuvre d'enrobés</u> Ce prix rémunère : la fourniture, le transport et le répandage d'émulsion de bitume à raison de 300 grammes minimum de bitume résiduel au mètre carré en couche d'accrochage pour les enrobés ainsi que le balayage et le grattage de la chaussée au besoin.</p> <p>Le mètre carré :</p>	M ²
3	<p><u>Rabotage chaussées et/ou engravures en rive ou transversales</u> Ce prix rémunère : - La signalisation temporaire pendant les travaux et jusqu'à la mise en œuvre des enrobés. - Le rabotage de chaussées et/ou engravures en rive ou transversales sur une profondeur moyenne inférieure ou égale à 5 cm, y compris aspiration, transport et mise en dépôt des matériaux.</p> <p>Le mètre carré :</p>	M ²
4	<p><u>Mise à niveau bouches EP/égout</u> Ce prix rémunère la mise à niveau de regards divers de réseaux publics, comprenant le descellement et le scellement du cadre au rapidex ou produit similaire avec fixations mécaniques et toutes sujétions.</p> <p>L'unité :</p>	U
5	<p><u>Revêtement tricouche 10/14 avec pré-gravillonnage (option)</u> Ce prix rémunère : Un pré gravillonnage à sec à raison de 6 l/m² de 10/14, un premier répandage d'émulsion de bitume à 60% à raison de 2 kg/m² suivi d'un gravillonnage 10/14 à raison de 8 l/m² et d'un cylindrage léger. Un deuxième répandage d'émulsion de bitume à 60% à raison de 2 kg/m² suivi d'un gravillonnage 6/10 à raison de 6 l/m² et d'un cylindrage poussé. Un troisième répandage d'émulsion de bitume à 60% à raison de 2 kg/m² suivi d'un gravillonnage 4/6 à raison de 6 l/m² et du cylindrage. Tous travaux préparatoires, fournitures, transport, sujétions et main d'oeuvre comprises. Le balayage des rejets sera réalisé dans les quinze jours après les travaux.</p> <p>Le mètre carré :</p>	M ²

A _____, le

Le candidat

A Gouezec, le

Le maire de Gouezec

Cécile Nay